

Prise de position

Renforcer les examens fédéraux dans la formation professionnelle supérieure

Avec l'initiative visant à renforcer l'attractivité de la formation professionnelle, la Confédération a lancé un vaste processus de réforme. Les analyses disponibles montrent que les examens fédéraux, en particulier, perdent progressivement en visibilité et en attractivité au sein de la formation professionnelle supérieure face aux filières de formation académique.

Parallèlement, les conditions-cadres réglementaires, financières et liées au pilotage politique compliquent le développement d'offres de formation proches du marché du travail. Du point de vue de Dualstark, il est donc urgent d'agir.

Dualstark est la plateforme nationale suisse dédiée aux examens professionnels et aux examens professionnels supérieurs. Regroupant actuellement 29 organisations du monde du travail (Ortra), elle représente les intérêts de la formation professionnelle supérieure. Avec la présente prise de position, Dualstark introduit dans le processus politique des revendications concrètes et faciles à mettre en œuvre.

1 Promouvoir la numérisation et l'IA

Les pratiques actuelles de soutien de la Confédération sont insuffisantes pour accompagner efficacement la transformation numérique de la formation professionnelle. En particulier dans le domaine de la numérisation et de l'intelligence artificielle (IA), des lacunes structurelles importantes subsistent dans la conception et la mise en application des instruments de soutien.

L'examen des subventions réalisé en 2022 par le Contrôle fédéral des finances montre certes que les critères d'attribution sont compréhensibles et que leur application par le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) est cohérente. Toutefois, certains besoins essentiels des parties prenantes de la formation professionnelle restent ignorés. En particulier, les projets en phase précoce de développement bénéficient de peu de soutien, les critères d'octroi sont difficilement compréhensibles pour les organismes requérants et les exigences administratives liées à la procédure de demande sont élevées.

Ces constats concordent avec les retours des organisations membres de Dualstark. Lorsqu'elles développent des projets numériques et basés sur l'IA, les organisations du monde du travail doivent faire face à des dépenses initiales élevées, mais ne disposent souvent pas des moyens financiers suffisants pour réaliser les travaux préparatoires correspondants. Les directives existantes en matière de subventions compliquent également la constitution des réserves financières nécessaires. Les pratiques actuelles de soutien conduisent ainsi à ce que les coûts d'innovation doivent parfois être financés par les taxes d'examen. Dans l'ensemble, il existe donc un déficit structurel de soutien dans un domaine essentiel pour la pérennité de la formation professionnelle. Cette situation est en contradiction avec les objectifs politiques de la Confédération visant à promouvoir la numérisation et l'innovation.

Parallèlement, le rapport de formation montre que la formation professionnelle supérieure, en raison de sa proximité avec le marché du travail et de sa capacité d'adaptation, est particulièrement bien placée pour mettre rapidement en pratique les compétences numériques et contribuer ainsi de

manière significative à la productivité et à la création de valeur. Ce potentiel n'est actuellement pas suffisamment exploité par les instruments de soutien existants.

Revendications de Dualstark

- Simplifier et alléger la procédure de demande au titre de l'art. 54 de la LFPr
- Définir des critères de soutien transparents et adaptés à la pratique pour les projets liés à l'IA et à la numérisation
- Soutenir les projets d'innovation spécifiquement dans les phases précoces de développement
- Améliorer les conditions-cadres financières pour les réserves d'innovation
- Mieux prendre en compte les besoins d'innovation spécifiques aux différents secteurs

2 Adapter les conditions-cadres juridiques

Alors que les conditions-cadres juridiques actuelles compliquent le développement des examens fédéraux, une réglementation cohérente et fiable fait défaut dans des domaines clés.

Cela apparaît particulièrement dans le traitement des modèles de formation et de qualification modulaires. Bien que ceux-ci soient établis dans la pratique, ils ne bénéficient pas d'un soutien réglementaire cohérent. Cette situation entrave le développement d'offres de formation flexibles et proches du marché du travail.

Des restrictions réglementaires subsistent également concernant l'utilisation de dénominations internationales. Elles affaiblissent le positionnement des examens fédéraux dans les contextes national et international et accentuent le désavantage concurrentiel par rapport aux filières de formation académique.

En outre, les procédures réglementaires sont souvent longues et difficiles à planifier. Les demandes répétées de modifications à des stades avancés de la procédure entraînent une insécurité juridique et une incertitude en matière de planification pour les organes responsables.

Dans le domaine de la surveillance, il manque en outre des mécanismes de pilotage clairs et efficaces entre la Confédération et les cantons.

Le rapport de formation confirme le fort potentiel d'innovation et la proximité avec le marché du travail de la formation professionnelle supérieure. Toutefois, ce potentiel ne peut être pleinement exploité qu'avec une réglementation cohérente et fiable..

Revendications de Dualstark

- Garantir les modèles de formation et de qualification modulaires sur le plan réglementaire
- Réduire les obstacles réglementaires aux offres de formation flexibles
- Permettre l'utilisation de dénominations internationales pour les examens fédéraux
- Accélérer et rendre les procédures réglementaires plus facilement planifiables
- Préciser les rôles et responsabilités de la Confédération et des cantons
- Assurer une surveillance efficace des écoles supérieures
- Evaluer systématiquement les mesures réglementaires

3 Mesures visant à renforcer la visibilité

Les examens fédéraux constituent une voie de formation de degré tertiaire essentielle, proche du marché du travail. Toutefois, ils ne sont pas suffisamment positionnés par rapport aux filières de formation académique.

Le rapport de formation montre qu'au cours des dernières années, la croissance du système de formation tertiaire a principalement été portée par les hautes écoles, tandis que la formation professionnelle supérieure a connu une croissance nettement plus faible. Sans mesures correctives ciblées, les examens fédéraux risquent de continuer à perdre en visibilité et en importance.

Par ailleurs, les instruments existants visant à accroître la visibilité des examens fédéraux ont été partiellement affaiblis ces dernières années. Ainsi, la suppression du subventionnement des mesures de marketing professionnel a entraîné la disparition de dispositifs de communication établis.

Le principal défi ne réside toutefois pas tant dans les échanges au sein du partenariat de la formation professionnelle que dans l'absence de positionnement stratégique des examens fédéraux au niveau fédéral. Il est nécessaire de mettre en place une stratégie cohérente et à long terme afin de renforcer la formation professionnelle supérieure en tant que voie de formation de degré tertiaire équivalente.

Revendications de Dualstark

- Positionner stratégiquement les examens fédéraux comme une voie de formation de degré tertiaire équivalente
- Renforcer la visibilité des examens fédéraux dans la communication nationale sur la formation
- Soutenir financièrement le marketing professionnel des examens fédéraux
- Soutenir financièrement les cérémonies de remise de diplômes des examens fédéraux
- Renforcer spécifiquement les structures existantes d'échange et de réseautage des Ortra
- Utiliser systématiquement des bases fondées sur des données probantes pour le développement de la formation professionnelle supérieure

4 Conclusion

Les examens fédéraux contribuent de manière essentielle à garantir le potentiel de main-d'œuvre spécialisée et la compétitivité de l'économie suisse. En tant que qualifications de degré tertiaire proches du marché du travail, ils permettent des parcours professionnels axés sur la pratique et assurent le transfert des compétences professionnelles vers l'économie. Parallèlement, les examens fédéraux subissent une pression croissante. Des conditions-cadres réglementaires insuffisantes, un positionnement stratégique lacunaire ainsi que des désavantages structurels vis-à-vis des filières de formation académique affaiblissent leur visibilité et leur développement.

Du point de vue de Dualstark, il est donc nécessaire de renforcer de manière cohérente la place des examens fédéraux au sein du système de formation tertiaire. La Confédération est appelée à créer des conditions-cadres fiables pour l'innovation, la numérisation, le financement et le positionnement, ainsi qu'à renforcer visiblement la formation professionnelle supérieure en tant que voie de formation de degré tertiaire équivalente.

L'innovation et le développement axé sur la pratique doivent continuer à émaner des Ortra et être soutenus de manière ciblée par la Confédération. Cette approche permettra de renforcer le partenariat de la formation professionnelle et de garantir durablement la pérennité des examens fédéraux.

En tant que regroupement intersectoriel des organes responsables des examens fédéraux, Dualstark est prête à participer activement au développement de la formation professionnelle supérieure.

«Dualstark» – Façonner l'avenir de la formation professionnelle supérieure

En tant que plateforme nationale de réseautage pour les examens professionnels et examens professionnels fédéraux supérieurs, Dualstark constitue un point de contact central pour la connaissance, les échanges et les recommandations autour de la formation professionnelle supérieure. Son objectif est de renforcer la formation continue professionnelle duale et la promotion des examens fédéraux. Environ 29 organisations y sont actuellement affiliées. Elles représentent chaque année plus de 11 000 diplômé-e-s, soit un tiers du total de candidat-e-s aux examens professionnels et examens professionnels fédéraux supérieurs. Pour en savoir plus: dualstark.ch/fr.